

**Programme pédagogique de formation
Année 2026-2027**

Cours collectifs – Japonais indépendant + 1 (CECRL : B1+)

Veillez lire attentivement ce programme de formation et le retourner, daté et signé, avant votre premier cours à l'adresse e-mail suivante : coursdejaponais@espacejapon.com.

Intitulé : Cours collectifs – Japonais indépendant + 1 (CECRL : B1+.1)

Niveau Espace Japon : Niveau 7

Durée : 72 heures

Session : De septembre 2026 à juin/juillet 2027

Fréquence : 2h/semaine

Modalités : Cours collectifs synchrones à distance (Zoom Meetings) ou en présentiel (Espace Japon, 75010 Paris).

Prérequis : Pour accéder au Niveau 7 d'Espace Japon (CECRL : B1+.1), les compétences du Niveau 6 (CECRL : B1.2) doivent être acquises. Le passage d'un test de positionnement est obligatoire pour les stagiaires extérieurs à Espace Japon.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc...
- Se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.
- Produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.
- Raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Objectifs concrets :

- Demander et expliquer simplement le sens d'un mot en katakana ;
- Exprimer une supposition probable sur une situation ou un événement ;
- Formuler un doute personnel sur une cause ou une situation ;
- Dire qu'une situation paraît impossible selon les informations connues ;
- Nuancer une affirmation en distinguant impossibilité et négation partielle ;

- Décrire plus précisément une personne, un objet ou une situation ;
- Insister sur l'élément considéré comme essentiel ou prioritaire ;
- Comprendre une phrase où le verbe est omis par contexte ;
- Comparer deux éléments pour exprimer une préférence ou une différence ;
- Nommer une chose, une idée ou une expression précise ;
- Exprimer qu'une chose est exceptionnelle ou sans équivalent ;
- Décrire l'intensité d'une situation par une comparaison concrète ;
- Présenter une opinion depuis un point de vue précis ;
- Donner la priorité à une idée plutôt qu'à une question ;
- Comprendre les informations principales d'un document sur les chiffres ;
- Expliquer un changement depuis un événement ou une période ;
- Exprimer une quantité indéfinie dans une situation simple ;
- Comprendre les références dans un texte ou une conversation ;
- Rapporter une information lue, entendue ou expliquée ailleurs ;
- Dire qu'une action n'est pas nécessaire ou évidente ;
- Exprimer qu'une idée reste valable dans tous les cas ;
- Décrire un état ou un changement après un déplacement ;
- Maîtriser la lecture de 100 nouveaux *kanji*.

Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant les supports de cours ainsi qu'un accès à la formation en e-learning jeparlejaponais.com et à un espace numérique de travail (Accès à un portail pédagogique où l'élève retrouve le récapitulatif des cours, dépose ses devoirs, communique avec son formateur et accède à un espace collaboratif partagé avec les autres élèves).

Contenus :

La formation abordera différentes leçons permettant à l'élève de s'exercer en compréhension et expression écrite ainsi qu'à l'oral. Chaque leçon comprendra un ou plusieurs points de grammaire et une liste de vocabulaire nouveau. Le cours comprendra également le travail d'apprentissage des *kanji* au programme.

Modalités d'évaluation :

- Le contrôle continu : l'assiduité, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés individuelles de chaque stagiaire.
- Évaluations écrites : À la fin de chaque trimestre, le stagiaire ainsi que le reste de son groupe est évalué à l'écrit sur les notions étudiées.
- Évaluations orales : À la fin de chaque trimestre, le stagiaire passe une évaluation orale sous la forme d'un entretien de 3 à 5 minutes avec son formateur.
- Auto-évaluations : Le stagiaire peut s'auto-évaluer à tout moment grâce à la plateforme de e-learning accessible depuis son espace numérique de travail et ainsi noter sa progression.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE© : À l'issue de la formation, le stagiaire se présente obligatoirement aux épreuves du LILATE©. Le LILATE© est une

certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS7320 – Enregistrée le 24/09/2025). Le parchemin de certification est délivré au candidat ayant obtenu au minimum un niveau B1.

Débouchés :

Notre formation de Niveau 7 permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci parle dans un débit de conversation normal. Il pourra donc communiquer et interagir dans des situations variées de la vie courante et professionnelle et s'exprimer sur des sujets plus complexes (sujets de société, sur l'actualité...).

Condition d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE© en fin de formation ;
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son espace numérique de travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation ;
- Le stagiaire s'engage à l'**assiduité** en cours et s'il souhaite s'absenter, à ne le faire qu'en possession d'un motif valable avec justificatif à l'appui.

Signature du stagiaire (valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :

NOM Prénom : _____

Date : _____

À : _____

Signature :